

Directives communes pour les candidats et candidates

Programme d'échanges à court terme Québec – Chine FRQNT-NSFC

National Natural Science Foundation of China (NSFC)
Fonds de recherche de Québec – Nature et technologies (FRQNT)

1. OBJECTIFS

L'objectif du programme est de financer des missions scientifiques de courte durée (entre 1 à 3 mois) en vue d'encourager la collaboration durable entre des chercheurs chinois et québécois qui ont déjà mené des recherches avec des résultats significatifs dans les domaines de la géologie et des changements climatiques ou de l'optique photonique. Le programme est offert en partenariat entre le Fonds de recherche de Québec – Nature et technologies (FRQNT) et la National Natural Science Foundation of China (NSFC). Cette opportunité est ouverte à la fois aux chercheuses et chercheurs québécois et chinois, mais seulement les chercheuses et chercheurs québécois peuvent soumettre une demande par le biais du FRQNT. Les chercheuses et chercheurs chinois doivent visiter le site de la NSFC pour plus d'informations sur le processus de demande (<http://www.nsf.gov.cn/publish/portal0/tab434/info68684.htm>). Les informations qui suivent s'appliquent seulement aux chercheurs du Québec.

2. DIRECTIVES POUR LES CANDIDATS ET CANDIDATES

2.1 Critères d'admissibilité

Pour les candidats et candidates du Québec, le programme est ouvert aux chercheurs et chercheuses qui :

- sont citoyennes/citoyens canadiens ou résidentes/résidents permanents (possèdent une carte de résidence permanente);
- sont résidentes/résidents de la province de Québec;
- travaillent dans les domaines de recherche ciblés dans le programme dans une université ou un collège du Québec;
- ont reçu une lettre d'invitation d'une chercheuse ou d'un chercheur chinois détenant un poste de professeure/professeur dans une université ou un institut de recherche affilié qui a été enregistré par la NSFC comme une institution d'accueil admissible;
- possèdent un des statuts suivants : chercheur/chercheuse universitaire (CHU et CHUN), chercheur/chercheuse de collèges (CHC) ou chercheur/chercheuse institutionnel(le) (CE). Pour une définition des statuts, consultez les [Règles générales communes](#).

Pour les candidats chinois, le programme est ouvert aux chercheurs et chercheuses qui :

- sont des citoyens et citoyennes chinois(es) détenant un poste dans une faculté universitaire ou un institut de recherche affilié qui a été identifié par la NSFC comme admissible;
- travaillent dans les domaines de recherche ciblés dans le programme;
- sont présentement ou ont été bénéficiaires d'un financement dans le cadre d'un projet de recherche de la NSFC.

2.2 Dépôt des demandes

Chacune des parties de l'équipe (Chine et Québec) doit nommer un chercheur principal ou une chercheuse principale (PI) qui sera responsable du dépôt de la demande.

2.2.1 Le formulaire

Le lien pour accéder au formulaire à compléter pour le chercheur du Québec est disponible dans la section Boîte à outils.

Le lien pour accéder au formulaire à compléter par le chercheur de la Chine est disponible : <http://www.nsf.gov.cn/publish/portal0/tab434/info68684.htm>. Le chercheur principal en Chine doit télécharger la demande chinoise dans le système de candidature de la NSFC (<http://www.nsf.gov.cn/publish/portal0/tab434/info68684.htm>) en incluant le formulaire de demande en anglais soumis au FRQNT par le partenaire québécois.

2.2.2 Les Curriculum Vitae

Chaque membre de l'équipe québécoise doit inclure un CV commun canadien complet (style FRQNT) avec le formulaire de demande. Tous les documents devront être intégrés dans un seul document PDF et déposés par ce lien: <https://cloud.frq.gouv.qc.ca/u/d/7a4ca85e4d/>.

Chaque membre de l'équipe chinoise doit inclure un CV en anglais en utilisant le modèle de CV fourni dans la Boîte à outils.

2.3 Dépenses admissibles

La partie québécoise du budget peut être utilisée pour couvrir les catégories de dépenses suivantes telles que décrites dans les [Règles générales communes des FRQ](#):

- Rémunération, formation et honoraires professionnels
- Frais de déplacement et de séjour pour les chercheurs et chercheuses du Québec voyageant en Chine
- Fournitures informatiques, frais de télécommunication et achat de banque de données
- Frais de diffusion, de reproduction, d'édition, de reprographie ou de traduction

La partie chinoise du budget doit respecter les normes de la NSFC sur les budgets :
<http://www.nsf.gov.cn/publish/portal0/tab434/info68684.htm>.

2.4 Calendrier du concours

Début juin 2017	Lancement de l'appel
11 juillet 2017	Date limite pour le dépôt des demandes
Juillet-septembre 2017	Expertise externe
Novembre 2017	Réunion du comité d'évaluation conjoint
Décembre 2017	Annonce des résultats

3. ÉVALUATION

3.1 Processus d'évaluation

Le processus se divise en deux étapes:

- ÉTAPE 1: Le FRQNT et la NSFC font évaluer chacune des demandes par des experts et expertes externes.
- ÉTAPE 2: Le FRQNT et la NSFC nomment un comité d'évaluation conjoint. Ce comité compare les demandes et établit un classement en les séparant en trois catégories :
 - a. Projets présentant les plus hautes cotations: à être financés en priorité si le budget le permet
 - b. Projets présentant des cotations au-dessus du seuil d'excellence scientifique : à être financé si le budget le permet (liste de réserve)
 - c. Projets présentant des cotations en dessous du seuil d'excellence scientifique : à ne pas financer

3.2 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation suivant seront utilisés pour le processus d'évaluation :

- Qualité des antécédents de recherche des scientifiques du Québec et de la Chine
- Complémentarités des méthodologies scientifiques, des compétences spécifiques au domaine et des collaborations
- Valeur ajoutée du projet en termes de collaboration
- Mérite scientifique du projet et bénéfices potentiels
- Justification du projet

- Réalisme de la durée du projet

3.3 Intégrité du processus d'évaluation

Les conseils d'administration du FRQ et de la NSFC ne sont pas impliqués dans l'évaluation scientifique des demandes de financement. À aucun moment les chercheurs et chercheuses, étudiants et étudiantes ou autorités institutionnelles ne doivent prendre contact avec le président ou la présidente du comité d'évaluation ou ses membres. Les organismes de financement ont le droit de retirer une demande de la compétition s'ils se rendent compte d'une tentative pour faire pression sur le comité ou influencer le processus d'évaluation.

Toute personne appelée à siéger à un comité d'évaluation doit se conformer aux règles de confidentialité concernant les documents d'application, la composition du comité, les délibérations et recommandations. Le président du comité d'évaluation, les membres et les experts et expertes externes sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts et doivent signer une déclaration écrite à cet égard. Pour les évaluateurs du Québec, consultez les [Règles générales communes des FRQ](#).

4. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les candidats doivent considérer les droits de propriété intellectuelle issus de la recherche menée dans le cadre du programme, au cas par cas, en tenant compte de la contribution intellectuelle de chaque participant à la recherche. Pour les candidats et candidates du Québec, la gestion de leurs droits de propriété intellectuelle doit être effectuée conformément aux [Règles générales communes des FRQ](#) et conformément à la politique interne sur la propriété intellectuelle des établissements affiliés. Pour les candidats et candidates de la Chine, la gestion de leurs droits de propriété intellectuelle doit être effectuée conformément aux règles de la NSFC sur les programmes de recherche conjoints internationaux (régionaux) et à la politique interne sur la propriété intellectuelle des établissements affiliés.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le programme offre un soutien financier (transport aller-retour et indemnité journalière) pour un chercheur ou pour une chercheuse. Un maximum de quatre (4) subventions individuelles par an sera offert en partenariat entre le FRQNT et la NSFC aux chercheurs et chercheuses du Québec.

Le FRQNT paiera le transport aller-retour des chercheurs et chercheuse du Québec (jusqu'à 2 500 \$CA). Ces montants peuvent être révisés à tout moment par le FRQNT. La NSFC paiera aux chercheurs et chercheuses du Québec une allocation selon les normes locales (22 500 RMB par mois). Ce montant peut être révisé à tout moment par la NSFC.

La NSFC paiera le transport aller-retour des chercheurs et chercheuse de la Chine (jusqu'à 12 000 RMB). Ces montants peuvent être révisés à tout moment par la NSFC. Le FRQNT paiera aux chercheurs et chercheuses du Québec une allocation selon les normes locales (4 500 \$CA par mois). Ce montant peut être révisé à tout moment par le FRQNT.

Les assurances-voilage et assurances maladie pour les chercheurs et chercheuses pour la durée de la mission ne seront pas couvertes par le FRQNT ou la NSFC.

En aucun cas le FRQNT et la NSFC ne peuvent être tenus responsables des dommages (y compris, sans limitation, les dommages accessoires et indirects pour des blessures ou la mort) résultant d'un accident, alors que le chercheur ou la chercheuse est en Chine.

6. ENGAGEMENT DES CANDIDATS ET CANDIDATES

En acceptant la subvention, les candidats et candidates s'engagent à respecter les termes et conditions stipulées dans l'appel et la réglementation générale des organismes qui les financent. Il est de la responsabilité des candidats et candidates d'être au courant de ces termes et conditions.

Outre les clauses spécifiques aux organismes de financement, en acceptant la subvention, les équipes devront :

- Soumettre à la NSFC et au FRQNT un rapport de recherche final. La NSFC et le FRQNT contacteront leurs récipiendaires respectifs afin de les informer sur la forme qu'il doit prendre.
- Mentionner, dans tout rapport, article ou communication, l'agence de financement soutenant le projet (NSCF et FRQ).

7. INFORMATIONS DE CONTACT

Pour la National Natural Science Foundation of China (NSFC)

Dr. Zhang Jiawei

Responsable du Programme
Division des programmes américains et océaniques
Bureau de la coopération internationale
National Natural Science Foundation of China
83 Shuangqing Road, Haidian District, Beijing 100085, Chine
Téléphone : 86-10-6232-5377
zhangjiawei@nsfc.gov.cn

Pour le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

Véronique Baril

Responsable de programmes et des partenariats internationaux

Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies

140, Grande Allée Est, bureau 450

Québec (Québec), Canada, G1R 5M8

Téléphone : (418) 643-3396

veronique.baril@frq.gouv.qc.ca